

CHAPITRE XVII.—COMMERCE INTÉRIEUR.

Ce chapitre sur le commerce intérieur du Canada commence par un exposé général des échanges interprovinciaux, suivi des statistiques du commerce du grain, du détail et des produits animaux. Viennent ensuite les statistiques de capacité des entrepôts frigorifiques et des produits entreposés. A la fin du chapitre figurent les sections se rapportant aux divers services administratifs affectés au commerce et qui comprennent: le paiement de primes, les brevets d'invention, les droits d'auteur et les marques de commerce; l'inspection des poids et mesures, de l'électricité et du gaz. La dernière section du chapitre est consacrée aux statistiques sur le commerce de gros et de détail colligées lors du recensement de la distribution en 1930 et les suivants.

Section 1.—Echanges interprovinciaux.*

Le Canada peut être divisé en cinq grandes régions économiques, leur caractère étant déterminé par les occupations de la population de chacune d'elles:

1. *La région des pêcheries, des forêts et des mines de l'Est*, comprenant la vallée du St-Laurent, son estuaire et le littoral de l'Atlantique, c'est-à-dire la plus grande partie des Provinces Maritimes, la partie nord de la province de Québec (sans l'ancien territoire de l'Ungava) et une partie de l'Ontario septentrional.

2. *La région agricole et industrielle de l'Est*, constituée par les superficies en culture des Provinces Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Dans ces deux dernières provinces, ces régions en culture s'étendent dans les vallées du St-Laurent et de ses tributaires jusqu'aux frontières.

3. *La région agricole centrale*, qui embrasse le territoire s'étendant de la vallée de la rivière Rouge aux Rocheuses et de la frontière internationale à approximativement 56° lat. N.

4. *La région des pêcheries, des forêts et des mines de l'Ouest*, comprenant l'Alberta la Colombie Britannique et la partie sud du Yukon.

5. *La région septentrionale de pêche et de chasse*, s'étendant des régions colonisées vers le nord jusqu'au cercle polaire et des côtes du Labrador au Pacifique et à la frontière de l'Alaska. Ce vaste territoire n'est pas peuplé. Il n'y a que quelques tribus d'indigènes nomades vivant de pêche et de chasse et qui trafiquent avec les marchands de fourrure, les baleiniers et autres marchands qui visitent quelques parties de cette région.

Il y a une grande différence entre les produits de ces cinq sections, même les produits forestiers et les produits poissonniers n'étant pas les mêmes dans l'Est que dans la Colombie Britannique. Pour répondre aux besoins de la population du Canada il faut donc qu'un échange se fasse entre les diverses régions.

Le commerce interprovincial se pratiquait longtemps avant la Confédération; les pelleteries et le bois du Haut-Canada et du Bas-Canada étaient troqués contre le poisson et les produits miniers des Provinces Maritimes. On croyait même, lors de la Confédération, que les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse produiraient du combustible en quantité suffisante pour tous les besoins de l'Est. Plus tard, les produits manufacturés des provinces d'Ontario et de Québec s'écoulaient d'une extrémité du pays à l'autre; en échange, les régions occidentales et septentrionales fournissaient aux grandes agglomérations urbaines des produits agricoles et miniers. Ces échanges qui s'accroissent sans cesse se font notamment par les chemins de fer et les cours d'eau. Un développement comparativement récent est l'inauguration des transports maritimes entre le Canada oriental et la Colombie Britannique via le canal de Panama (voir pp. 768-769).

*Revisé par G. S. Wong, B.Sc., chef de la branche des transports, Bureau Fédéral de la Statistique.